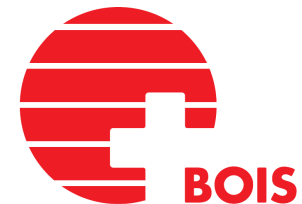


# Comment intégrer le bois suisse dans la construction ?

Daniel Ingold - directeur Cedotec - Office romand de Lignum  
[www.cedotec.ch](http://www.cedotec.ch) - [www.lignum.ch](http://www.lignum.ch)



Filière bois ADN

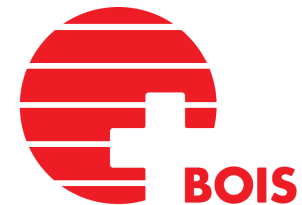
2 mars 2017

Suchy

# 1 question, plusieurs réponses

Comment intégrer le bois suisse dans la construction ?

- Comment intégrer le bois... = dans quel cadre légal ?
- Comment intégrer le bois... = sous quelles formes ?
- Comment = dans quelles situations ?
- ...le bois suisse = plutôt qu'un autre ?



# Prescriptions incendie 2015

Le bois, longtemps exclu par les prescriptions de protection incendie, est aujourd'hui placé en concurrence normale (la combustibilité n'est plus un critère rédhibitoire)



- Utilisation du bois élargie grâce aux prescriptions indépendante du matériau orientée vers les objectifs de protection

Nutzuno	Geschosszahl								
	1	2k	2o	3	4	5	6	7	8
MFH / Büro / Schulen									
Industrie- / Gewerbe q klein									
Industrie- / Gewerbe q gross									
Beherbungsbetriebe a (Kr)									
Beherbungsbetriebe b (Ho)									
Bauten mit gr. Pers.-Belegung									
Verkaufsgeschäft									
Parkhäuser/Einstellräume MFZ									
Objektbezogene Konzepte (Art. 11)	Objektbezogene Festlegung								

- Disparition des domaines d'exclusion pour le bois

Nutzuno	Geschosszahl								
	1	2k	2o	3	4	5	6	7	8
MFH / Büro / Schulen									
Industrie- / Gewerbe q klein									
Industrie- / Gewerbe q gross									
Beherbungsbetriebe a (Kr)									
Beherbungsbetriebe b (Ho)									
Bauten mit gr. Pers.-Belegung									
Verkaufsgeschäft									
Parkhäuser/Einstellräume MFZ									
Objektbezogene Konzepte (Art. 11)	Objektbezogene Festlegung								

Bois

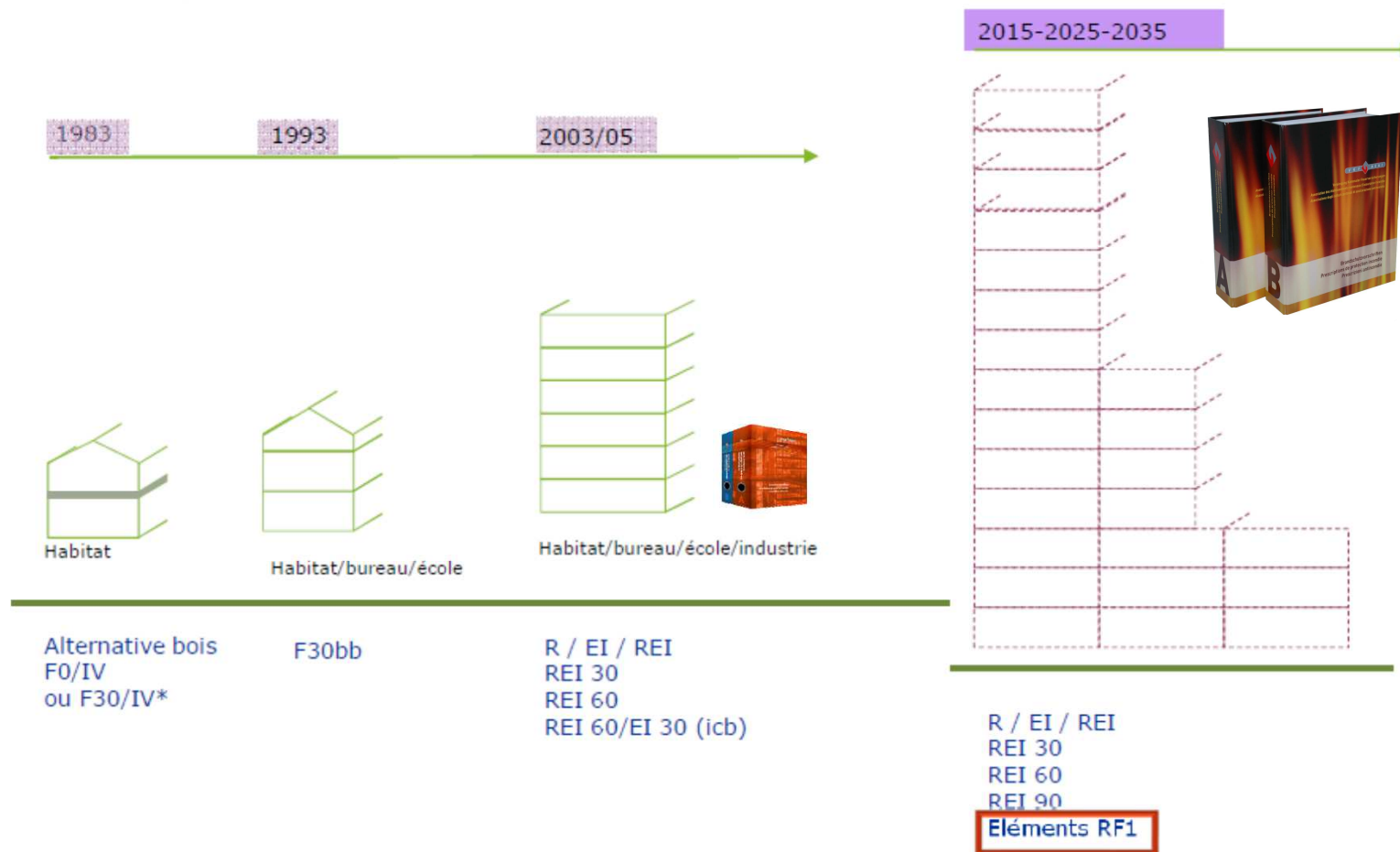
Bois exclu



Nutzung	Geschosszahl								
	1	2k	2g	3	4	5	6	7	8
MFH / Büro / Schulen									
Industrie - / Gewerbe q klein									
Industrie - / Gewerbe q gross									
Beherbungsbetriebe a (Kr)									
Beherbungsbetriebe b (Ho)									
Bauten mit gr. Pers. -Belegung									
Verkaufsgeschäft									
Parkhäuser/Einstellräume MFZ									
Objektbezogene Konzepte (Art. 11)	Objektbezogene Festlegung								

# Potentiel

Prescription incendie: évolution 1983 ⇒ 2015 – 2025 - 2035



# Autres normes ?

- Statique et dimensionnement : mêmes exigences que pour tous les matériaux. Avantages et inconvénients connus. Potentiel d'amélioration.
- Physique du bâtiment : efficace en isolation thermique, s'est amélioré en isolation phonique.
- Santé, travail : mêmes exigences que pour tous les matériaux. Maitrise des COV.
- Environnement : dispose de solides atouts pour s'imposer (matériau renouvelable, de proximité, peu énergivore, recyclable).

Evolution du cadre légal favorable au bois !



# Sous quelles formes ?

- Brut (bois rond, lambris brut de sciage...)
- Linéaire (lambris, BLC, duo, trio, Lignatur, Ysox...)
- Surfacique (blc, bl-cl, osb, BC...)
- Seul ou hybride (bois-béton, bois-verre, bois-métal...)
- En éléments (Ossature...)
- Volumique (Modulaire...)



- A dérouler, insufler, mouler,

... à imprimer ?

# Où mettre du bois ?

- En constructions neuves
- En rénovations
- En surélévations
- En ameublement

...partout !!!

# Pourquoi ?

- Préfabrication = qualité, rapidité
- Légèreté
- Ecologie
- Biologie du bâtiment

...parce qu'il est polyvalent !!!

# Bâtiment 8 niveaux Londres

Matériau du présent





# Bâtiment élevé: „Treet“ à Bergen, Norvège

Matériau du présent



# 8 niveaux Dornbirn

Matériau du présent



# Projet Hyperion, Bordeaux



Matériau du présent

Bordeaux: Projet d'immeuble en bois, 17 étages, Hauteur 57 mètres, début de la construction ?

# Projet Silva, Bordeaux



Matériau du présent

Bordeaux: Projet d'immeuble en bois, Hauteur 50 mètres, début de la construction ?

# Bâtiment Brock-construction, Vancouver



Matériau du présent

Vancouver: Immeuble en bois, 18 niveaux, Hauteur 53 mètres, Entrée en service 2017

# Projet HoHo Vienne, Seestadt Aspern



Matériau du futur

Vienne: Projet d'immeuble en bois, 24 niveaux, Hauteur 84 mètres, début de la construction ?

# Le bois Suisse, matériau polyvalent\* par excellence !

\* qui offre plusieurs usages possibles !



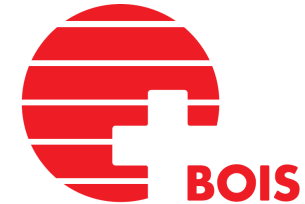
Matériau du futur

Le bois Suisse, matériau du futur !

# Je veux bois du bois suisse !

## Pourquoi ?

- Pour préserver la forêt dans l'optique du développement durable.  
(Le forêts suisses sont gérées durablement selon une loi forestière exemplaire)
- Préserver c'est entretenir (rajeunir, planter, protéger)
- Ne pas utiliser le bois ainsi prélevé serait du gaspillage
- La filière courte est aussi la plus écologique en termes de transports
- Pour soutenir (maintenir) les aspects sociaux et économiques régionaux



... c'est ce qui se fait de mieux !

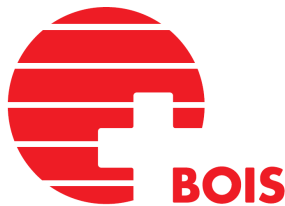


# Puis-je imposer le bois suisse ?

Maître d'ouvrage privé :

**OUI**

- Prévoir dès la planification (éviter les PV d'opportunité)
- Choisir des systèmes ou entreprises labellisées (modèle d'affaires expérimenté)
- Exiger le bois suisse lors de l'appel d'offre (voir les descriptifs dans le guide)
- Pour comparer les prix (demander une variante sans obligation de bois suisse)



...c'est mon choix !

# Puis-je imposer le bois suisse ?

## Maître d'ouvrage public :

**NON** (OUI sous conditions)

- Construction > 8'700'000.-, règles OMC  
(on ne peut pas imposer une provenance, la procédure ouverte s'applique)
- Construction < 8'700'000.- règles AIMP et LMI  
(on ne peut pas imposer une provenance)

### Seuils AIMP construction **par marché**

Procédure gré à gré :

Procédure sur invitation :

Procédure ouverte / sélective :

### Second Oeuvre /

< 150'000.-

< 250'000.-

> 250'000.-

### Gros Oeuvre

< 300'000.-

< 500'000.-

> 500'000.-



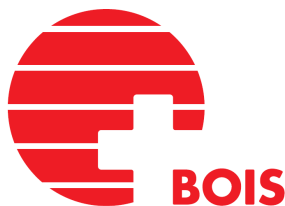
... le risque ? un recours !

# Puis-je imposer le bois suisse ?

## Maître d'ouvrage public :

NON (OUI sous conditions)

- Le M.O. fournit son propre bois  
(la fourniture est exclue du marché)
- Il s'impose si la variante bois est la plus avantageuse  
(après évaluation selon les critères prédéfinis)
- La clause des minimi (OMC) permet d'adjuger une part du mandat selon les règles AIMP et LMI  
(total HT > 8'700'000.- et marché minimi < 2'000'000.- et < 20% du total)



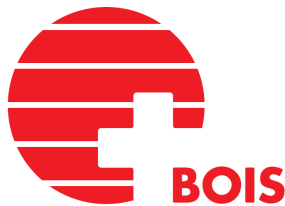
...mon bois, mes fonds propres !

# Puis-je imposer le bois suisse ?

Maître d'ouvrage public :

**NON, mais comment le favoriser ?**

- Le choix de la procédure est déterminant  
(projet et adjudication par CFC <> concours en ET)
- Le choix et l'évaluation des critères sont déterminants  
(CO2, composantes sociales, justification par labels <> prix seul)
- Intégrer des professionnels du bois dans les jurys  
(empêcher l'éviction du bois, en général, par méconnaissance)
- Prévoir dès la planification (éviter les PV d'opportunité)
- **Manifester sa volonté !**



**... vouloir c'est pouvoir !**

# Plus d'informations :

Guide 

**Favoriser le bois suisse lors des appels d'offres**

**Les menuisiers et charpentiers suisses misent sur le Certificat d'origine bois Suisse.**



# Coup de projecteur



#woodvetia

[www.woodvetia.ch](http://www.woodvetia.ch)

# Le bois Suisse, matériau polyvalent par excellence !

Si on vous dit le contraire:

- Demandez l'avis d'un autre professionnel
- Appelez la promotion de la filière bois de l'Ouest vaudois 022 361 23 24
- Appelez le Cedotec 021 652 62 22

Utiliser les ressources locales c'est:

- Contribuer au développement durable
- Soutenir l'équilibre économique et social
- Faire preuve de bon sens



# Limites d'utilisation

Cette présentation PowerPoint a été élaborée par Cedotec-Lignum, organisme pour la promotion du bois.

Son utilisation est libre de droits pour autant que le 'masque' PowerPoint comprenant nos deux logos soit maintenu et que l'auteur soit cité.

L'ajout du logo du présentateur est autorisé.

Pour tout complément d'information:

Cedotec, Office romand de Lignum

En Budron H6

CH - 1052 Le Mont-sur-Lausanne

tél.: 021 652 62 22, fax: 021 652 93 41, [info@cedotec.ch](mailto:info@cedotec.ch)